

**COMPTE-RENDU - ASSEMBLEE GENERALE DE LA  
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE TARN  
ET GARONNE**

**- 25 AVRIL 2026 -**

**ESPACE Jean BOURDETTE - MONTBETON**

**Thierry CABANES, prend la parole :**

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2026 de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et-Garonne.

Je donne tout de suite la parole à Monsieur Michel WEILL, Maire de MONTBETON.

**INTERVENTION DE MONSIEUR WEILL.**

Merci Monsieur le Maire, pour votre intervention.

Avant de remercier les personnalités présentes ou représentées qui nous font l'honneur d'être des nôtres et de participer à nos travaux, je vous demande de bien vouloir avoir une pensée pour tous nos amis présidents d'ACCA & autres chasseurs disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.

**Pour eux, pour leurs familles, je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence.**

J'ai l'honneur de remercier les personnalités présentes ou représentées :

**Monsieur Vincent ROBERTI**, Préfet de Tarn et Garonne.

**Madame Marine HAMELET**, Députée de Tarn-et-Garonne.

**Monsieur Pierre-Henri CARBONNEL**, Député de Tarn-et-Garonne.

**Monsieur François BONHOMME**, Sénateur de Tarn-et-Garonne.

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI**, Sénateur de Tarn et Garonne.

**Monsieur Patrice GARRIGUES**, Conseiller Régional, représentant Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie.

**Monsieur Jean-Claude BERTELLI**, Président du Conseil Départemental.

**Madame Dominique SARDEING**, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

**Monsieur Michel WEILL**, Maire de MONTBETON et Vice-Président du Conseil Départemental.

**Monsieur Bernard PEZOUS**, Président de l'Association des Maires de Tarn et Garonne.

**Monsieur François DUQUESNE**, Directeur Départemental des Territoire.

**Madame Fanny RALAMBO**, Directrice-Adjointe DDETSPP de Tarn-et-Garonne.

**Madame Christine LAYMAJOUX**, Directrice générale adjointe du Pôle Agriculture, Environnement et Transition énergétique, Conseil Départemental.

**Monsieur Jeremie RIPAUD**, Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité et **Monsieur Grégory LHOSPICE** du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité.

**Monsieur Jean-Philippe VIGUIE**, Président de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

**Monsieur Anselme PAILHIEZ**, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

**Monsieur Damien GARRIGUES**, Président de la FDSEA de Tarn-et-Garonne.

**Messieurs Hugo LONJOU et Fabien DAJEAN**, Membre du bureau des Jeunes Agriculteurs de Tarn-et-Garonne,

**Monsieur Jean-Pierre SANSON**, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie.

**Messieurs les Présidents** des Fédération des chasseurs du **Lot, du Gers et de l'Hérault**.

**Monsieur Claude BOUSCATIER**, Administrateur de la Fédération Départementale de Pêche du Tarn-et-Garonne.

**Messieurs les Présidents** des Associations cynégétiques spécialisées du Tarn et Garonne.

### **BUREAU DE L'ASSEMBLEE**

Il est nécessaire d'élire un bureau pour cette assemblée. Il est de tradition de prendre celui de la Fédération, c'est-à-dire :

Robert FAUCANIE  
Mathieu LAMOUREUX  
Philippe DEFFARGES

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

### **TECHNIQUE DE VOTE**

Le vote à bulletin secret n'est obligatoire que pour les élections concernant le renouvellement des administrateurs.

Je vous propose donc afin de faciliter les débats, et de gagner du temps, de bien vouloir voter l'autorisation du scrutin à main levée (art. 5 de nos statuts).

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

Je donne la parole à Mathieu LAMOUREUX, Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Fédération afin qu'il vous présente le rapport d'activité 2025 de notre établissement.

### INTERVENTION Mathieu LAMOUREUX



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 2025 -

## Fédération Départementale des Chasseurs

### TARN-ET-GARONNE



## SOMMAIRE

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu d'activité de l'année 2025.

Celui-ci comprend les chapitres suivants :



- Organisation de la chasse
- Aménagements cynégétiques et subventions
- Plan de chasse
- Dégâts de grand gibier
- Examen du permis de chasser
- Régulation des prédateurs
- Validation des permis



## ORGANISATION DE LA CHASSE

Sur le plan départemental, le Conseil d'Administration s'est réuni : **4 fois**

Lors de ces séances, il a été débattu des problèmes suivants :

- **Actualités cynégétiques :**
  - Débats et prises de décision par rapport aux actualités cynégétiques départementales, régionales et nationales.
  - Plan de résilience sur les dégâts
  - Réglementation
- **Préparation de l'Assemblée Générale : 2026**



## ORGANISATION DE LA CHASSE

- **Comptabilité :**
  - Clôture de l'exercice au 30-06-25
  - Préparation du budget 01-07-25 au 30-06-26
- **Permis de chasser :**
  - Poursuite du système guichet unique
- **Immobilier**
  - Travaux d'entretien du centre d'examen à REALVILLE
  - Travaux d'entretien du siège social à MONTAUBAN
  - Projet d'aménagement du siège social.
- **Sécurité à la chasse**
  - Poursuite de l'action ACHAT de miradors
  - Organisation des formations décennales des Chasseurs



## ORGANISATION DE LA CHASSE

### ➤ Orientations fédérales :

- Stratégie financière, subventions, aides, recherches de financements
- Poursuite des aménagements cynégétiques, des actions en faveur des habitats et des plans de gestion
- Suivi des projets éoliens et photovoltaïques
- Suivi du projet FONDS VERT
- Montage de dossiers dans le cadre de l'écocontribution
- Suivi des dossiers LGV et SNCF
- Suivi des dossiers venaison et sécurité à la chasse réalisés avec le soutien du Conseil Départemental et du Conseil Régional

4



## AMÉNAGEMENTS CYNÉGÉTIQUES ET SUBVENTIONS

Les aménagements cynégétiques en faveur du maintien de la biodiversité, restent une priorité pour la Fédération

La Fédération aide également financièrement les sociétés qui mènent des actions, qui investissent ou qui organisent des manifestations cynégétiques

**AU TOTAL LA FÉDÉRATION A ALLOUÉ 113 641 € EN 2025**

- Subvention permis : **9 012 €**
- Subvention aménagements : **4 657 €**
- Subvention jachères et cultures à gibier : **2 525 €**
- Plantation de haies : **10 822 €**
- Aides pour le maintien des chaumes : **32 162 €**
- Actions diverses : **48 445 €**
- Foire aux chiens et concours : **6 018 €**

5



## PLAN DE CHASSE

En 2025, la Fédération des Chasseurs chargée d'examiner et de statuer sur les demandes, a attribué :

- **7 355 Bracelets de chevreuils**
- **436 Bracelets de cerfs**
- **9 Bracelets de daims**

Réalisation :

- **7 062 Chevreuils**
- **359 Cerfs**
- **0 Daim**

6



## DÉGÂTS DE GRAND GIBIER

La campagne 2024-2025 s'est achevée le 30 juin 2025

La Fédération a payé : **215 dossiers**

Le montant des indemnisations s'est élevé à : **198 103 €**



**Sanglier : 187 dossiers pour 113 442 €**



**Chevreuil : 24 dossiers pour 81 780 €**



**Cerf : 4 dossiers pour 2 881 €**

7



## EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Comme prévu, la Fédération s'est chargée de la formation des candidats et l'OFB de l'examen

6 Sessions d'examen ont été organisées en 2025

**Pourcentage de réussite : 72 %**

Nous avons eu :

231 Candidats présents

↳ soit 5 de moins qu'en 2024 !

153 Candidats reçus

↳ soit 8 de plus qu'en 2024 !

8



## RÉGULATION DES PRÉDATEURS

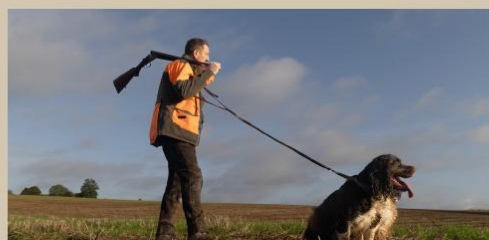
Au cours de la campagne 2024/2025, ont été prélevés :

➤ **Par la vénerie sous terre :**  
72 Renards

➤ **Par les piégeurs :**  
782 Renards  
142 Fouines  
5 555 Ragondins  
1 201 Corneilles  
97 Corbeaux Freux  
2 454 Pies  
28 Étourneaux  
251 Geais

➤ **Par les chasseurs:**  
477 Renards  
68 Fouines  
1 607 Ragondins  
1 108 Corneilles  
151 Corbeaux Freux  
468 Pies  
726 Étourneaux  
294 Geais

9



## VALIDATION DES PERMIS

Au cours de la campagne 2024/2025, nous avons délivré :

➤ **2 748** validations départementales

➤ **3 060** validations nationales

➤ **139** validations nouveaux chasseurs

➤ **111** validations temporaires

↳ **Soit au TOTAL : 6 058 Chasseurs**

Soit 115 de moins  
qu'en 2023/2024

10

Merci Mathieu pour cet exposé.

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport d'activité.

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

Je demande maintenant à Monsieur Patrick LERM, Trésorier du Conseil d'Administration de la Fédération de vous présenter le rapport financier :

### **INTERVENTION Patrick LERM**

**RAPPORT FINANCIER**

Assemblée générale  
25 avril 2026

**BILAN AU 30/06/2025**

- Le résultat de l'exercice
- Le bilan financier
- Le compte de résultat
- L'affectation du résultat

**BUDGET 2026 - 2027**

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn-et-Garonne

RAPPORT FINANCIER / PAGE 2

## Introduction

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre approbation le bilan financier de la Fédération, arrêté au : 30 juin 2025

## Bilan au 30/06/2025

Le résultat de l'exercice concernant la gestion de la Fédération se solde par un bénéfice de :

**88 291 €**

RAPPORT FINANCIER / PAGE 3

## Le bilan au 30/06/2025

ACTIF	
Immobilisations en valeurs nettes	660 200€
Immobilisations financières	8 686€
Stocks en cours	160 232€
Créances	538 729€
Placements et disponibilités	1 657 183€
Charges constatées d'avance	33 261€
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 058 291€</b>
PASSIF	
Fonds propres	2 413 110€
Fonds dédiés	290 992€
Provisions pour charges	64 135€
Emprunts et dettes	290 054€
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 058 291€</b>

RAPPORT FINANCIER / PAGE 4

## Compte de résultat

PRODUITS	
Ventes	978 321€
Subventions, contributions financières	403 117€
Utilisation fonds dédiés	198 361€
Autres produits	30 365€
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 610 164€</b>
CHARGES	
Achats + variations de stocks	378 019€
Charges externes + aides financières	357 603€
Impôts et taxes	37 765€
Salaires et charges	537 993€
Amortissements + dotations + Fonds dédiés + autres charges	247 543€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 558 923€</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>51 241€</b>
Produits exceptionnels	30 861€
Charges financières	-7 887€
Produits financiers	56 770€
Charges exceptionnelles	-33 838€
Impôts sur les sociétés	-8 856€
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>88 291€</b>

RAPPORT FINANCIER / PAGE 5

## L'affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2025 étant un bénéfice de 88 290,58 €, nous vous proposons de l'affecter au compte report à nouveau créditeur, ce qui porte le montant de ce poste à :

**1 667 181,83 €**

RAPPORT FINANCIER / PAGE 6

## Conclusion

Je viens, en quelques mots, de vous présenter le bilan financier de la Fédération Départementale des Chasseurs, arrêté au 30 juin 2025.

Je vais maintenant soumettre à votre approbation les prévisions d'exploitation de l'exercice allant du :

1er juillet 2026 au 30 juin 2027.

## Le budget 2026-2027

PRODUITS	
Ventes	260 700 €
Prestations et subventions	334 300 €
Cotisations et adhésions	616 180 €
Produits financiers	50 000 €
Amortissement des subventions	1 220 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 262 400 €</b>
CHARGES	
Achats, charges externes et cotisations	530 300 €
Impôts et taxes	43 800 €
Salaires et charges	511 200 €
Subventions	68 100 €
Amortissements	100 000 €
Charges financières	9 000 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 262 400 €</b>
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL</b>	<b>0 €</b>

L'exercice clos doit être contrôlé par un Commissaire aux Comptes assermenté.

C'est le Cabinet SODECAL AUDIT qui assure cette mission de contrôle légal. Je demande à Madame Anne-Laure DESTRUEL de bien vouloir intervenir.

### **INTERVENTION Madame Anne-Laure DESTRUEL**

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport financier.

### **Approbation des comptes**

#### **BILAN EXERCICE 2024-2025**

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

#### **AFFECTATION DES RESULTATS**

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

#### **BUDGET 2026-2027**

Avec :

Le paiement des cotisations statutaires à : la FNC, à la FRC, au Syndicat.

Le paiement d'une subvention à la Fondation à hauteur de 0.25 €/ch.

Le prix de la vignette départementale arrondie à l'euro supérieur pour avoir un prix de permis départemental tout gibier à 160 €.

Le prix du permis national fixé forfaitairement chaque année par la FNC arrondi à l'euro supérieur.

Le prix de la vignette départementale temporaire 9 jours équivalent à ½ timbre départemental.

Le prix de la vignette départementale temporaire 3 jours équivalent à ¼ du timbre départemental.

Le montant de la cotisation Fédérale pour les adhérents territoriaux fixé à 80 €.

La délivrance des assurances chasse dans le cadre du guichet unique au tarif minimum prévu par la FNC.

Le prix du bracelet chevreuil et daim fixé à 18 €.  
 Le prix du bracelet cerf fixé à 50 €

**Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.**

Je demande à Didier DECAUNES, membre du Conseil d'Administration de la Fédération de bien vouloir nous présenter le bilan des recherches de la campagne écoulée.

**INTERVENTION Didier DECAUNES**

### UNUCR + ARGGB

- Interventions : 487**
  - Sangliers : 285
  - Chevreaux : 172
  - Cervidés : 28
  - Daim : 1
  - Mouflon : 1
- Résultats**
  - 126 contrôles de tir
  - 361 pistages
- 199 animaux retrouvés**

### Les chiffres

Saisons	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Evolution
NB de Recherches	444	419	408	337	361	↑
Nb d'animaux Retrouvés	135	135	140	168	199	↑
% de Réussite	47%	44%	48%	50%	55%	↑

### Prélèvements/Interventions

### Le stage IPCCR.

Le stage IPCCR s'est déroulé sur le site de Fronsac les 11 et 12 avril 2026  
 Il a permis de former 27 nouveaux stagiaires

Cette année, après un an de formation 6 binômes ont obtenu leur accréditation

### Conclusion

- Lors des recherches, 1 animal sur 2 est récupéré.
- 3 nouveaux conducteurs ont pu intégrer les rangs de UNUCR 82, 81, 46.
- Les axes de progression pour continuer à développer la recherche du grand gibier blessé :
  - La Formation des jeunes chasseurs en partenariat avec la FDC82.
  - Continuer à améliorer le comportement des chasseurs après le tir.
- Accueillir les personnes intéressées par la recherche pour partager cette belle pratique **utile, éthique, nécessaire et responsable.**

Je demande à Frédéric LE CAPITAINE, Technicien de la Fédération vous présenter le rapport technique.

## INTERVENTION Frédéric LE CAPITAINE



### LA CAILLE DES BLÉS

Prélèvements Caille des blés en Tarn-et-Garonne (123 communes)

Ce statut défavorable a engendré au niveau national la mise en place d'un prélèvement journalier maximum de **15 oiseaux** dès la saison 25-26, avec obligation de saisir les prélèvements sur l'application Chass'Adapt ou sur le Carnet spécifique délivré par la FDC.

**Sans ce dispositif, l'espèce n'aurait pas pu être chassée !**

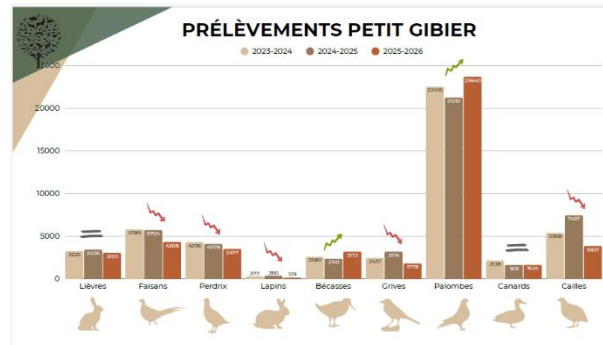
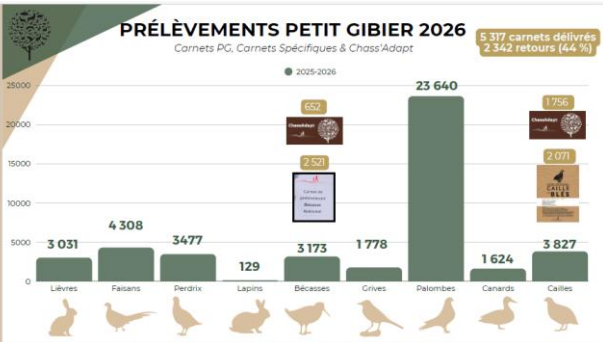
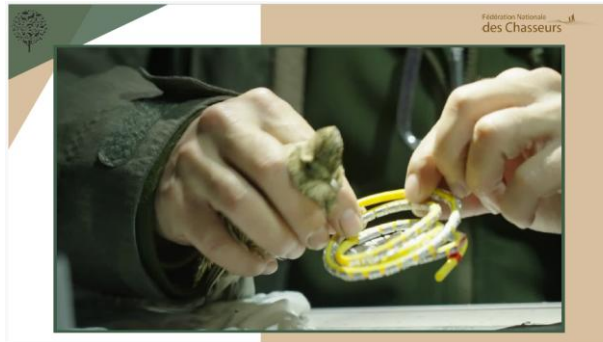
1 756 cailles (Chass'Adapt)  
2 071 cailles (Carnet Spécifique)

**Total de 3 827 cailles prélevées**

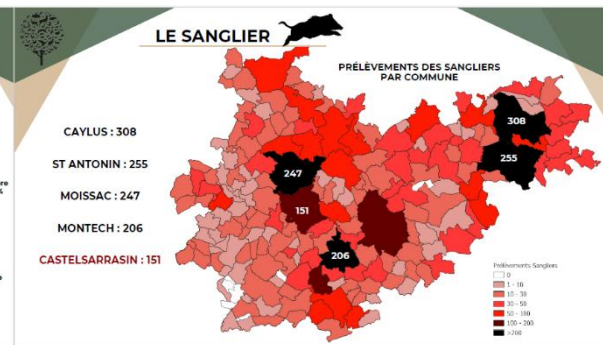
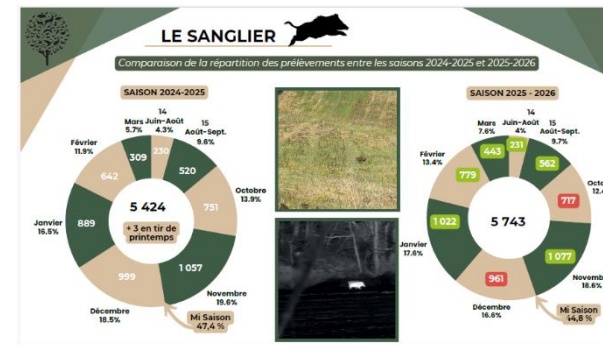
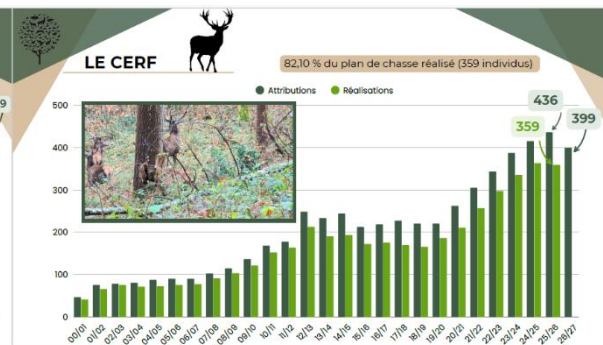
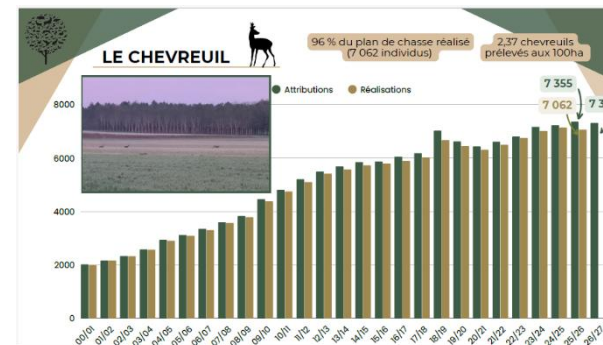
### LA CAILLE DES BLÉS

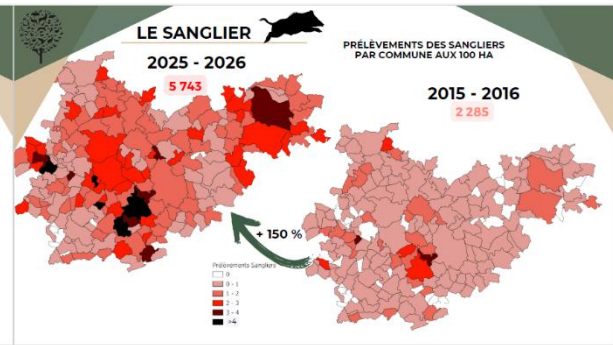
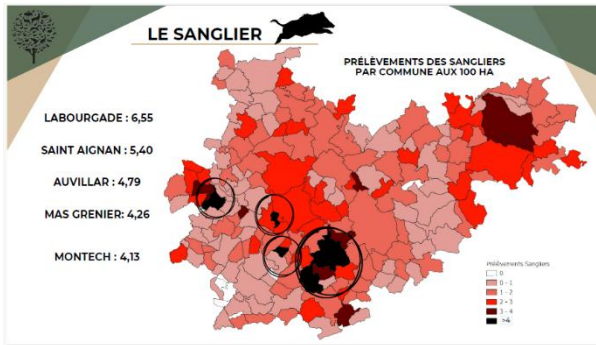
Ainsi, tous les oiseaux prélevés sont censés avoir été déclarés. Ces données serviront de référence pour un éventuel quota National.

**Cela s'appelle la "Gestion Adaptative"**



### LE GRAND GIBIER





### LES PROJETS FÉDÉRAUX

VIA SINGLAR

RESTAURATION FONCTIONNELLE - TOURNOIS

VIGIFAUNE

J'AI LA NATURE PROPRE

TAIN ET GARONNE

### VALORISATION DE LA VENAISON

Déclaration en Centre de Collecte

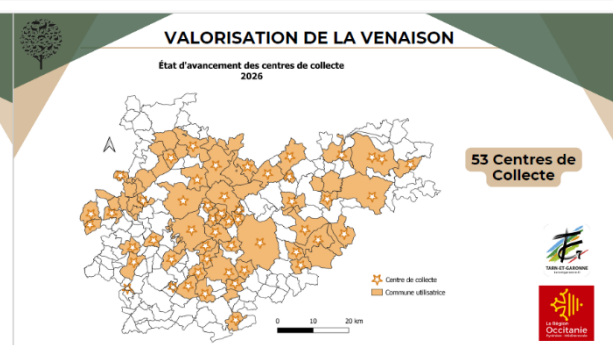
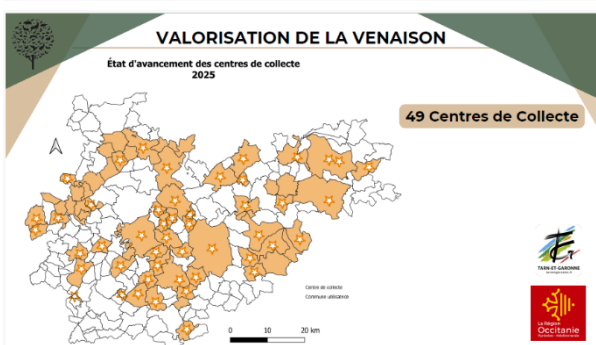
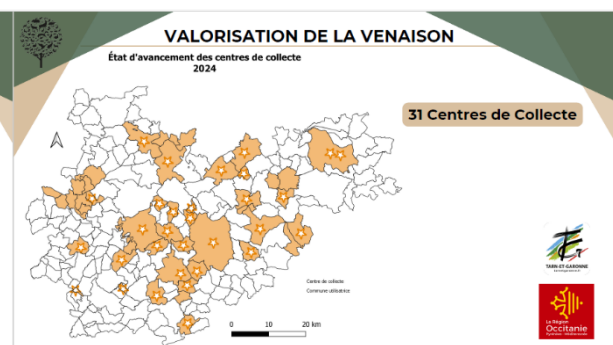
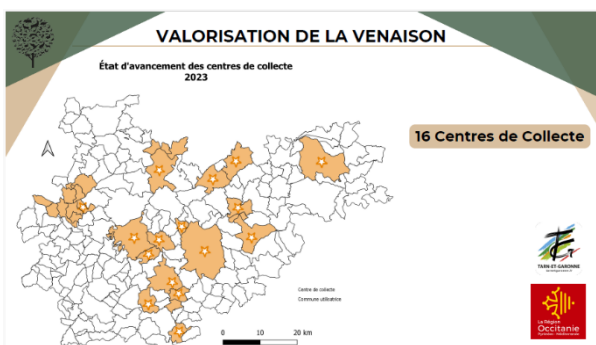
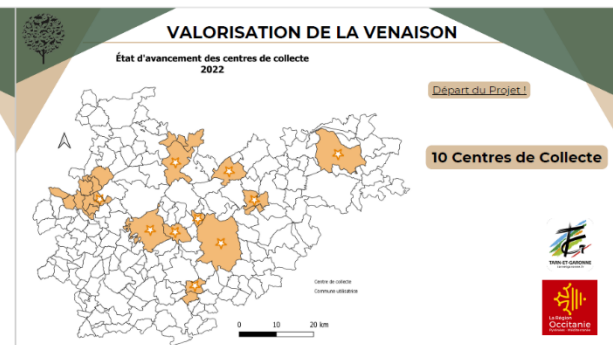
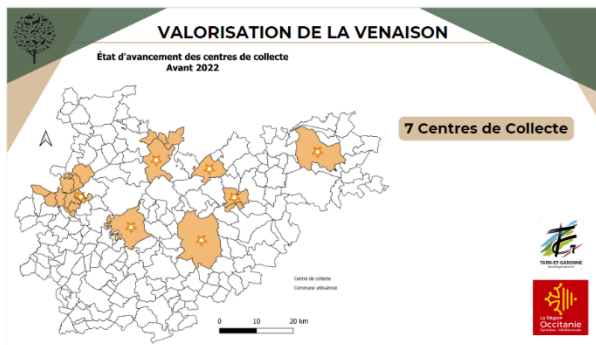
“ Un centre de collecte est un local équipé d'une chambre froide ou le gibier tué par action de chasse est stocké, et si nécessaire, éviscéré conformément aux règles d'hygiène, avant sa commercialisation à un consommateur final. ”

LA FDC 83 SOUHAITE ALLER PLUS LOIN DANS L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE CHASSE POUR TRAITER LA VENAISON DANS DES CONDITIONS OPTIMALES D'HYGIÈNE

4 Points à respecter :

1. Locaux propres et adaptés (éviscération, pelage & découpe) : Les matériaux utilisés doivent être lavables du sol au plafond.
2. Réfrigération des carcasses : Les carcasses doivent être conservées à une température comprise entre 2 et 7°C.
3. Assainissement aux normes : Le système d'assainissement peut être collectif (tout-à-l'égout) ou autonome.
4. Local déchets : Ce local destiné aux déchets doit être indépendant des autres zones mentionnées précédemment.

SI LES 4 POINTS SONT RESPECTÉS L'ACCA PEUT PRÉTENDRE À UNE AIDE DE 50 %



### VALORISATION DE LA VENAISON

À ce jour, **53 centres de collecte sont déclarés** à la DDETSPP et sont utilisés par 77 communes.

Sont traités dans ces centres **45% des chevreuils, 46% des sangliers et 45% des cerfs** prélevés en Tarn-et-Garonne !

Ce projet n'a pu voir le jour que grâce au soutien du Conseil départemental qui a octroyé 500 000 € d'aides sur 5 ans (de 2022 à 2027).

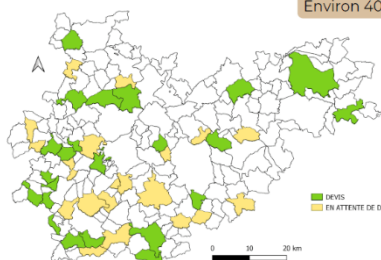

Les ACCA ont investi **525 000 €**, bénéficiant à ce jour d'un soutien de **153 000 €** de la part du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.



### VALORISATION DE LA VENAISON

État d'avancement des centres de collecte  
Intention de travaux

Environ 40 Communes

### VALORISATION DE LA VENAISON

Exemples d'aménagements



**MONTBETON**



### VALORISATION DE LA VENAISON



**BARRY D'ISLEMAUD**



### VALORISATION DE LA VENAISON



**MOISSAC**



### VALORISATION DE LA VENAISON



**MIRAMONT DE QUERCY**



### VALORISATION DE LA VENAISON



**LABARTHE**



### HABITAT TVB

**Trame Bleue (148 communes)**

- 111 mares restaurées
- 2 territoires avec 22 nouvelles communes
- 3 restaurations prévues en 2026

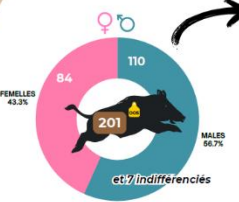
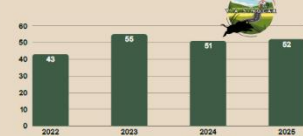

**Trame Verte (31 communes)**

- Accompagnement des gestionnaires pour favoriser la biodiversité sur leurs parcelles
- 75 contrats mis en place - TVB 2023/2025
- 1 territoire avec 16 nouvelles communes



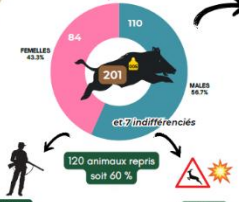
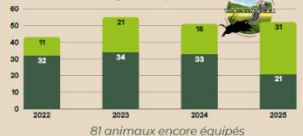


### VIA SINGLAR

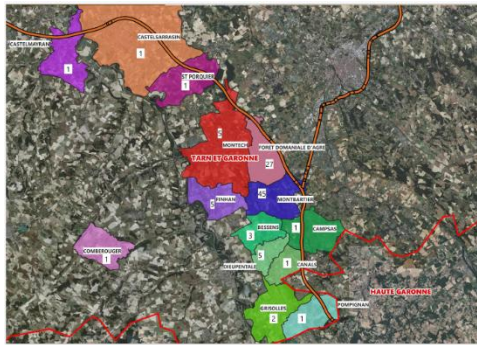
Identification des déplacements et de l'espérance de vie des sangliers

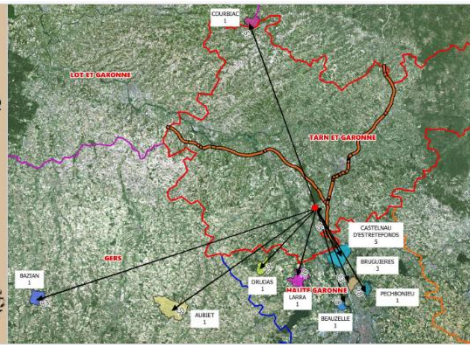
### VIA SINGLAR

Identification des déplacements et de l'espérance de vie des sangliers

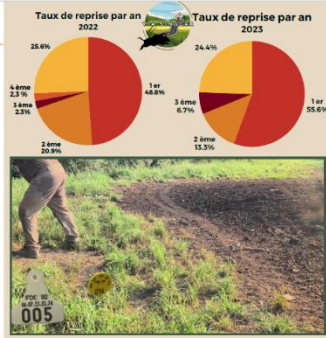


**VIA SINGLAR**  
Prélèvements des sangliers dans le département  
**105**

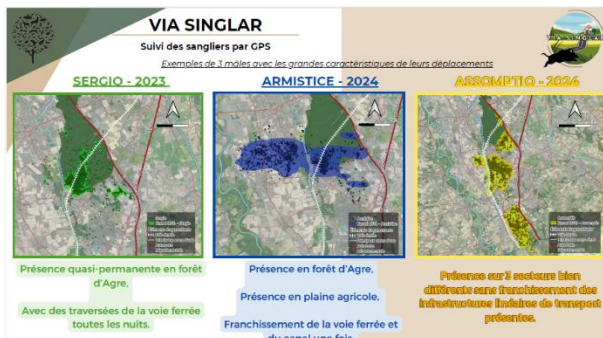
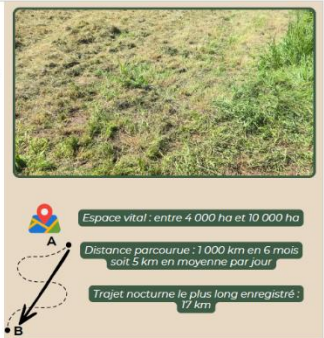


**VIA SINGLAR**  
Prélèvements des sangliers hors département  
**15**  
12 HAUTE-GARONNE  
2 GERS  
1 LOT-ET-GARONNE

**VIA SINGLAR**  
Identification des déplacements et de l'espérance de vie des sangliers  
Record de port de boucle: 115e jours soit plus de 3 ans  
Prise de poids/jour: 120 gr en moyenne (3,5 mois)  
Durée de vie moyenne: 15 mois soit un poids variant de 50 kg  
Record de distance linéaire: 82 km en ligne droite (Montbartier 82 - Bazian 32)  
Pourcentage de reprise durant la première année:  
2022: 48,8 %  
2023: 45,5 %  
2024: 29,4 %  
2025: 45 %  
**40,1 %**



**VIA SINGLAR**  
Suivi des sangliers par GPS permet d'étudier l'occupation de l'espace  
10 animaux équipés (7 mâles, 3 femelles)  
seulement 7 colliers exploitables  
Espace vital: entre 4 000 ha et 10 000 ha  
Distance parcourue: 1 000 km en 6 mois soit 5 km en moyenne par jour  
Trajet nocturne le plus long enregistré: 17 km



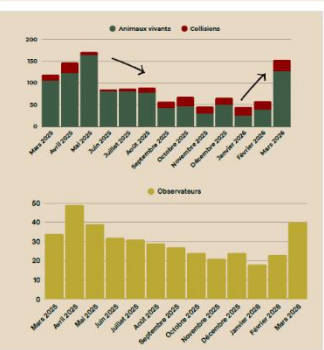
**J'AIME LA NATURE PROPRE 2026**  
MONTECH (FORÊT D'AGRE)  
35 m<sup>3</sup> de déchets collectés  
4,4 tonnes  
70 participants



**VIGIFAUNE**  
Application mobile Sciences Participatives

**OBJECTIF: CRÉER UN MAILLAGE SUR LE DÉPARTEMENT**  
1 RÉFÉRENT + 1 SUPPLÉANT PAR COMMUNE  
Missions des référents:  
1. Relever les collisions routières avec la faune sauvage sur votre commune.  
2. Recenser les couples et niches de perdreaux, de faisans ainsi que les populations de lapin de garenne.  
3. Répondre aux enquêtes spécifiques de la Fédération au cours de la saison.  
Merci de nommer un référent et un suppléant dans votre commune et de retourner leurs deux identités à la Fédération!

**VIGIFAUNE**  
Observations d'animaux morts et vivants  
Opérations menées:  
• Suivi Perdrix rouge  
• Suivi Lapin de Garenne  
• Suivi collisions  
En 2025: 1098 observations



**ÉCO VIA 82**  
Action 1  
Identifier les zones accidentogènes à travers tout le département  
Identification de 11 tronçons:  
• D953 - Louzert  
• D815 - Lamagistère  
• D927 - Lagrais  
• D12 - Castelsarrasin  
• D958 - La Ville Dieu du Temple  
• D928 - Montech  
• D815 - Montech  
• D820 - Labastide St-Pierre  
• D820 - Grisolles  
• D815 - Grisolles  
• D820 - Montpezat de Quercy



**ÉCO VIA 82**  
Action 1  
Diagnostic terrain des tronçons identifiés (exemple de Lamagistère, D815):  
• Suivi des coulées  
• Relevé des cadavres  
• Relevé de la typologie et de la signalisation





## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT CABANES**

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Se retrouver aujourd’hui, dans cette belle salle, si nombreux, pour ce congrès de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn et Garonne n’est pas un simple rendez-vous annuel.

C’est un moment où l’on regarde le chemin parcouru.

C’est un moment où l’on mesure les défis qui nous attendent.

Mais c’est surtout un moment où l’on affirme, collectivement, ce que nous sommes.

Car la chasse française n’est pas une simple activité de loisir, c’est un mode de vie. Elle rassemble près d’un million de pratiquants et mobilise des milliers de bénévoles qui participent chaque jour à la gestion de millions d’hectares de territoires.

Et surtout, elle reste aujourd’hui, l’un des derniers espaces où la France rurale peut s’exprimer librement.

C’est pour cela que je veux le dire d’emblée : la chasse doit rester un espace de liberté et de responsabilité.

Liberté pour les femmes et les hommes de nos territoires.

Responsabilité envers le vivant et envers les équilibres naturels.

Votre soutien sans faille m’engage à poursuivre sans relâche notre action avec cette conviction qui ne m’a jamais quitté : défendre une chasse populaire, moderne et fière de ses valeurs.

Il est de tradition, en ce jour de congrès, de revenir sur l’année écoulée.

**L'année 2025** restera comme une année charnière pour la chasse française. Une année de combats, de tempêtes politiques et médiatiques, mais aussi de victoires concrètes pour les chasseurs.

**Dès le mois de mars 2025**, avec pour appui médiatique une grande campagne radio et digitale, l'opération de nettoyage de la nature « J'aime la Nature Propre », a été une formidable réussite.

Au niveau national, nous avons réuni des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, qui sont venus ramasser collectivement les déchets dans leur village. C'est une action extraordinaire, bien loin des clivages de la chasse, qui permet de rassembler des personnes qui ont juste envie que la nature dans laquelle ils vivent tous les jours soit plus propre et plus belle à contempler.

Au niveau départemental, cette mobilisation a également été à la hauteur de nos engagements. Plus de 700 personnes – chasseurs, scolaires, associations de randonneurs et bénévoles – ont répondu présent.

Grâce à l'implication de l'AICA Saint Hubert ainsi que des ACCA de Verdun-sur-Garonne, Montesquieu, Montbartier, entre autres, ce sont près de 7.7 tonnes de déchets qui ont été collectées.

L'opération 2026, s'est également inscrite dans cette dynamique, avec 4.4 tonnes de déchets ramassées et 70 participants mobilisés sur notre département. Je tiens à saluer tout particulièrement la présence d'une personne de 96 ans parmi les bénévoles. Il est resté toute la journée aux côtés des bénévoles, et a montré un engagement exemplaire. Bravo à lui.

**Et puis**, il y a eu notre mobilisation du 17 mai dernier, dans le cadre de notre manifeste pour la chasse.

Grâce à vous, nos 11 revendications ont franchi les portes des mairies, ont bénéficié d'un fort écho médiatique et ont rappelé combien notre engagement est sérieux et légitime.

Dans le Tarn-et-Garonne, ce sont 95 communes sur 195 qui ont répondu présentes, soit 49% de mobilisation.

À travers cette action, je veux surtout saluer votre travail extraordinaire sur le terrain. Vous avez prouvé, une fois de plus, la force de notre réseau rural et le maillage dense que représente la chasse dans les territoires.

Donc, merci à vous tous qui avez participé à cette action d'une ampleur inédite.

**En 2025**, je serais tenté de dire, « comme d'habitude », nous avons également affronté des crises violentes.

Dans un climat de plus en plus polarisé, la chasse est devenue une cible. Certains voudraient faire croire qu'elle est incompatible avec la protection de la biodiversité.

À ce titre, la crise des migrateurs que nous avons traversé au printemps et à l'été dernier illustre à quel point le monde de la chasse peut être confronté à des défis majeurs, parfois imprévus et difficiles à surmonter.

Imaginez... Vous vous réveillez un matin en apprenant que la chasse des oiseaux d'eau et de la caille ne sera dorénavant plus qu'un souvenir à regarder sur la chaîne Seasons.

Vous devez alors réagir avec lucidité, rapidité et sang-froid !

Je peux vous dire que la bataille a été rude !

Mais, c'est grâce au dialogue, à l'explication et à la conviction, que nous avons su faire passer nos messages et défendre nos actions, sans jamais renier nos fondamentaux.

Dans ce genre de situation, c'est toujours un piège dans lequel il ne faut pas tomber.

Ce n'est pas parce que tout semble perdu qu'il faut accepter des mauvais compromis.

En politique, comme dans la vie de tous les jours, ce n'est jamais en se coupant la main qu'on arrive à sauver son bras ! Par contre, on est sûr d'y perdre son âme...

Alors, forts de ce principe, nous n'avons rien sacrifié. Nous avons tenu la ligne, tout en faisant avancer la chasse dans la modernité de son temps.

En octobre 2025, le Conseil d'État a rendu une décision historique : il a validé les nouvelles modalités de gestion des 9 espèces d'oiseaux migrateurs, rejetant ainsi les recours des associations anti-chasse.

Cette décision est venue rappeler une vérité simple : la chasse française est un acteur responsable de la gestion du vivant.

Ce succès est la victoire du bon sens et vous permet, aujourd'hui, de chasser la caille des blés, espèce emblématique de notre département !

Le renseignement des prélèvements en temps réel, grâce à ChassAdapt, donne enfin un véritable espoir à nos enfants et petits-enfants, celui de pouvoir continuer à pratiquer la chasse des migrateurs avec raison et éthique.

Je sais que certains acceptent difficilement ces nouvelles dispositions, mais nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter à la digitalisation de notre société.

Ces données scientifiques permettent d'ajuster les pratiques et de gérer les espèces de manière rigoureuse.

C'est toujours grâce à ce travail que nous avons réouvert la chasse de la tourterelle des bois, en brisant pour la première fois le moratoire européen de cette espèce.

C'est la victoire du terrain !

C'est la victoire de la science !

C'est la victoire du réel contre l'idéologie punitive !

Ne passons pas sous silence ce retour à la chasse d'une espèce de gibier, rendu possible grâce à nos données scientifiques et grâce à la gestion adaptative que nous avons été les premiers à imaginer, dès 2016, en Europe !

Car maintenant que la jurisprudence européenne semble commencer à s'inverser, et que la chasse française possède des outils de gestion et de prélèvements connus et reconnus de tous, nous allons nous concentrer sur d'autres espèces qui pourraient tout à fait redevenir chassables dans des conditions similaires.

**Autre motif de satisfaction**, le dossier du loup, cet animal qui dans la vraie vie, n'est malheureusement pas le magnifique héros devenu végétarien dans le joli conte de Noël qui a inondé les réseaux sociaux et les spots publicitaires cet hiver.

Grâce à son changement de statut au niveau européen, il va enfin être possible de freiner le développement du loup, pour le bien de la biodiversité, mais aussi pour le bien des femmes et des hommes qui vivent sur les territoires où il est présent.

Personnellement, je serai toujours du côté des bergers et des éleveurs qui vivent un enfer avec ce prédateur, car je considère que cet animal n'est plus compatible, dans ses effectifs actuels, avec un pays d'élevage comme la France.

Ces exemples, comme bien d'autres, dépendent, malheureusement souvent du bon vouloir de Bruxelles.

Il est évident qu'aujourd'hui, l'Europe est une structure technocratique déconnectée des spécificités de nos territoires et des femmes et des hommes qui y vivent.

La volonté européenne, et particulièrement celle de la Commission, est de vouloir sans cesse cadrer nos vies, interdire, réglementer et fabriquer des normes. Cette obsession normative devient pour nous tous une lutte permanente dont l'issue semble souvent incertaine. L'Europe doit revenir à ses fondamentaux qui sont la sécurité et l'économie. Le reste doit relever de la souveraineté des États.

Les réglementations décidées par l'Europe ne doivent plus entrer en droit français comme on entre machinalement au bistrot du coin, mais doivent faire l'objet d'un examen approfondi par nos 2 parlements.

À partir de là, ce qui ne convient pas aux représentants élus par le peuple français ne doit pas s'appliquer.

Je pense que l'Europe a suffisamment à faire sur la scène internationale, avec des conflits armés aux 4 coins de la planète, plus violents et meurtriers les uns que les autres, que de s'occuper de ma chasse, de ma pêche, ou de mon vin !

La liste des inepties de cette Europe déconnectée du terrain s'allonge avec le sujet du plomb de chasse et de pêche.

La seule étude qui existe est norvégienne, et dit simplement que le plomb de chasse et de pêche est le meilleur compromis existant, loin devant tout le reste...

Pourtant, rien n'y fait.

La FNC se bat avec la Face, pour maintenir le plomb de chasse, car avec l'effort de production de munitions nécessaire en raison des guerres en cours, il est totalement impossible de faire sans les cartouches de plomb, et ce, au moins pour les 10 ans qui viennent.

L'Europe vient de reculer pour les balles, mais ne veut toujours pas bouger pour la grenaille...

Toutefois, soyez certains que nous ne lâchons rien et que nous continuons le combat pour faire céder tous ces technocrates !

**L'année passée** est aussi celle qui a révélé que la violence qui touche notre société a atteint un nouveau cap dans le monde de la chasse.

Si nous sommes déjà, depuis trop longtemps, à un niveau inacceptable d'agressions physiques et verbales à l'encontre des chasseurs, nous avons encore franchi une étape avec la tentative de meurtre à l'arme blanche sur un des nôtres.

Quand je vois la faiblesse de la réponse pénale par le juge qui a été chargé de cette affaire, je suis inquiet pour l'avenir.

Je m'interroge également, de plus en plus, sur le traitement des faits liés à l'activité cynégétique par les médias ! Je fais notamment allusion au chasseur qui a pris l'initiative d'abattre un sanglier blessé aux bords d'une route. Comment est-il possible, qu'une vidéo sortie de son contexte, puisse jeter le discrédit sur le monde de la chasse, alors que ces 2 chasseurs ont sûrement évité le pire en ayant le courage de gérer une situation d'extrême urgence ?

Rappelons-nous aussi de l'affaire Pilarsky qui vient d'être jugée récemment. Cette pauvre jeune femme s'est fait dévorer par son pitbull en 2019. Le déchaînement de violence contre la chasse à courre et les chiens de meute avait été sans limite.

Souvenez-vous de tous ces représentants décérébrés de l'anti- chasse primaire en train de fanfaronner sur les plateaux et demander l'interdiction de la chasse, avec des journalistes qui tenaient pour la plupart des propos similaires à l'affût du buzz et de l'exploitation émotionnelle et collective de ce fait divers dramatique.

Nous n'étions pas si nombreux à soutenir l'équipage du Rallye de la passion, dont les boutons et leurs familles furent traînés dans la boue alors qu'ils étaient innocents.

Alors, oui, je m'interroge !

Comment des chaînes qui se disent d'information, peuvent-elles présenter les choses d'une façon aussi biaisée ?

C'est évidemment du journalisme qu'on qualifiera de « caniveau » qui ne me surprend malheureusement même plus !

À partir de là, lorsqu'on voit comment la chasse est traitée dans de nombreux médias, on peut se dire que l'ensemble des informations que nous ingurgitons n'échappe pas à cette bien-pensance écologique punitive et à cet animalisme nauséabond.

Cela transpire la haine des ruraux, de leurs modes de vie, de leurs traditions, et même de leur intégrité.

Il suffit de regarder la télévision pour se rendre compte combien la vérité peut être déformée en fonction de la façon dont on la présente. On parle même de post-vérité. C'est dire...

**J'espère que nous aurons le même buzz**, mais cette fois-ci en notre faveur lorsque les chiffres des accidents de chasse de la saison

2025-2026 seront rendus publics. Avec 4 décès de chasseurs, dont 3 auto-accidents, ce chiffre est le plus bas jamais enregistré pour une saison de chasse.

Évidemment, c'est toujours 4 morts de trop, et j'ai une pensée sincère pour les familles et les amis de ces personnes qui ont perdu la vie en pratiquant leur passion.

Il est indéniable que les chasseurs font des efforts drastiques pour rendre notre pratique de moins en moins accidentogène, et cela sans aucune loi additionnelle.

Dans le Tarn-et-Garonne, 2 300 personnes ont déjà suivi la formation décennale et nous continuons à organiser des sessions tout au long de l'année.

Force est de constater que des efforts énormes sont faits pour avoir un tel résultat et nous allons continuer avec les chasseurs et les autres usagers de la nature à travailler ensemble sur ce sujet.

**Enfin**, il y a une autre actualité pour le monde de la chasse qui est présente et persistante et qui revient sans cesse dans nos discussions.

En tant que responsable de la commission nationale d'indemnisation à la FNC, je souhaite aujourd'hui parler d'un système à bout de souffle, celui de l'indemnisation des dégâts de grand gibier.

Nous le savons, le paiement des dégâts de grand gibier par le monde de la chasse va conduire les fédérations des chasseurs dans un mur financier.

La facture nationale sur les dégâts est salée : plus ou moins 100 millions d'euros annuellement à payer uniquement par les Fédérations de chasseurs.

Disons-le, c'est du délire !

A ce jour, malgré l'accord signé avec l'État et le monde agricole en 2023, 10 millions d'euros manquent à l'appel.

Nous n'avons pas été payés en totalité, alors que nous avons rempli toutes les conditions de cet accord.

En conséquence, nous ne paierons plus les petits dossiers !

En effet, nous ne pouvons pas supporter plus longtemps, qu'on nous fasse les poches pour des dégâts générés par des zones de non-chasse où les sangliers trouvent refuge, ou par des contraintes de chasse devenues parfois absurdes, où l'on nous demande de chasser... sans vraiment chasser ?

Il faut tout mettre en œuvre pour faire avancer ce dossier et changer le système de l'indemnisation des dégâts !

Parce que maintenant, ça urge, comme on dit !

D'autant qu'avec la guerre au Moyen-Orient on pourrait du jour au lendemain subir un doublement du prix de certaines productions agricoles. On l'a déjà vécu avec le conflit en Ukraine !

Dans ce cas, la messe serait dite pour la moitié de la chasse française !

Et ces difficultés vont encore se renforcer dans notre département avec les grands projets d'aménagement autour de Montauban : la future LGV, le quartier gare, le futur échangeur, le futur hôpital, et même les parcs photovoltaïques.

Tous ces aménagements vont créer de nouvelles enclaves pour la faune, des zones où le gibier se réfugiera, augmentant les dégâts dans les secteurs alentours.

L'État comme les territoires doivent désormais prendre leur part.

Il ne s'agit pas d'accorder un privilège aux chasseurs, mais de répondre à un enjeu national, qui touche directement nos agriculteurs et notre souveraineté alimentaire, la sécurité des Françaises et des Français avec les risques de collisions sur les routes, sans oublier l'équilibre sylvo-cynégétique.

Alors, je demande, à nos chers amis écolos « bobos » qui nous expliquent que les chasseurs sont des éleveurs de sangliers, de prendre 5 minutes afin de regarder les chiffres des dégâts au niveau mondial pour comprendre que c'est un problème qui touche tous les pays.

Et honnêtement, il n'y a qu'en France qu'on fait des chasseurs des

« Vaches à lait » qui payent le droit de servir l'intérêt général !

En effet, bien des pays aujourd'hui vont même jusqu'à rémunérer les chasseurs pour leur action.

Nous n'en sommes pas à ce niveau d'exigence sur ce dossier, mais notre demande est simple. Les chasseurs ne veulent plus être les seuls à payer la facture totale des dégâts de grand gibier !

**Heureusement**, il y a des choses plus positives... et moins conflictuelles...

Une récente étude IFOP nous donne des orientations précieuses pour définir nos choix stratégiques à venir et, à minima, stabiliser nos effectifs.

À la lumière de cette étude, sachez qu'une majorité de personnes interrogées entrant dans la grande famille de la chasse le font car une de leurs connaissances leur en a parlé.

Ce qui signifie que les meilleurs ambassadeurs de la chasse, c'est vous ! C'est à vous de parler de votre passion à vos amis ou à vos collègues de travail.

Mobilisez-vous !

Vous êtes les plus à même de convaincre un maximum de personnes à rejoindre les rangs des passionnés de nature que nous sommes !

Sachez-le également, selon cette étude, 7 % des sondés pourraient devenir chasseresses ou chasseurs ! C'est beaucoup : cela représente près de 5 millions de personnes.

À la lumière de ce chiffre, on peut se dire que la chasse a de beaux jours devant elle !

Depuis le 15 mars, nous allons à la rencontre de toutes celles et tous ceux qui hésitent encore à franchir le pas, grâce à une grande campagne de communication et ses trois spots TV... que vous avez, bien évidemment, tous déjà vus !

Souvenez-vous de notre slogan : « Qui va à la chasse trouve sa place ! » Et croyez-moi... c'est tellement vrai !

Mes amis, quand on parle de chasse, on parle souvent de nature. On parle de tradition, de convivialité.

On parle de gestion de la faune et des écosystèmes. Tout cela est vrai.

Mais si nous sommes honnêtes entre nous, nous savons que la chasse est encore bien plus que cela.

La chasse, c'est d'abord un sentiment d'appartenance. Appartenir à un territoire que l'on connaît par cœur.

Appartenir à cette saison de chasse que l'on attend toute l'année.

Appartenir à une communauté de femmes et d'hommes d'horizons souvent différents qui partagent les mêmes valeurs : le respect, la responsabilité et la transmission.

Car on ne devient jamais chasseur tout seul.

On le devient parce qu'un jour, quelqu'un vous accompagne. Parce qu'un père, une mère, un ami, un voisin vous emmène découvrir la nature autrement.

Parce que quelqu'un vous apprend à regarder, à écouter, à comprendre.

C'est ainsi que la chasse se transmet.

C'est ainsi qu'elle marque les siècles, C'est ainsi qu'elle traverse les générations. C'est ainsi qu'elle continue de vivre.

Et ce qui nous unit, c'est cette conviction simple mais profonde : la chasse est une communauté vivante, profondément enracinée dans nos territoires.

Mais une communauté ne vit que si elle sait s'ouvrir.

Notre responsabilité aujourd'hui est claire : faire en sorte que celles et ceux qui cherchent du sens, du lien et de la nature puissent découvrir ce que nous vivons.

Car, beaucoup de Français aspirent aujourd'hui à renouer avec le réel.

À comprendre d'où vient ce qu'ils mangent. À retrouver un rapport plus vrai avec la nature.

À tisser des liens authentiques. À donner du sens à leur vie.

Et quoi de mieux que la chasse pour répondre à cette attente ?

J'espère que cette campagne va donner envie à un nouveau public de nous rejoindre. Nous avons hâte de les accueillir et je compte sur vous pour les intégrer en leur ouvrant en grand les portes de notre passion !

Sans être trop long, je veux évidemment vous assurer que nous poursuivons nos actions :

Pour la venaison, rappelons que notre département avec l'ACCA de LAUZERTE a été premier à expérimenter la commercialisation, par les chasseurs, des carcasses de gibier en découpant l'animal en six morceaux maximum auprès de commerces de proximité. Cette opération a montré le professionnalisme de nos bénévoles et l'efficacité du dispositif.

Grâce au soutien du Conseil départemental, nous mettons tout en œuvre pour que ce projet se développe et soit une réussite. A ce titre, je remercie tout particulièrement le nouveau Président du Conseil Départemental, Jean-Claude BERTELLI qui a tenu malgré sa récente élection à être parmi nous aujourd'hui.

À ce jour, 51 rendez-vous de chasse sont homologués en centres de collecte et nous poursuivons nos efforts pour en faire homologuer davantage. Sachez que nous sommes tout-à-fait conscients que ces investissements demandent du temps, de l'argent et de la rigueur.

Nous voulons également relancer un grand programme pour la reconquête du petit gibier. Un séminaire national s'est tenu à Paris, nous y étions présents et avons pu partager nos expériences de terrain. Des groupes de travail par espèces seront bientôt lancés et nous y participerons.

Pour conclure,

Je souhaite profiter de ce moment pour remercier publiquement les partenaires qui aident financièrement notre Fédération à assumer les missions que nous nous sommes fixées.

Je viens de parler des centres de collecte, c'est donc tout naturellement que mes premiers remerciements vont, vers le Conseil Départemental. En effet comment ne pas remercier aujourd'hui publiquement tous les élus de cette institution pour le soutien précieux qu'ils apportent et qu'ils ont toujours apporté à notre structure. Vous êtes et vous resterez dans le cœur de tous les chasseurs de ce département des ambassadeurs privilégiés de notre cause.

Merci à la Municipalité de MONTAUBAN et à la communauté de communes pour les aides apportées par ces deux structures.

Je tiens également à remercier le Conseil Régional d'Occitanie, qui nous aide à poursuivre les actions menées par l'intermédiaire de notre FRC mais aussi nos initiatives départementales.

Enfin, merci à Madame Charlène GASCOU du Crédit Agricole et à notre assureur Pierre-Antoine OURLIAC. Je veux également saluer mes amis représentants du monde agricole avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Nous menons ensemble les mêmes combats et nous ne devons jamais perdre de vue le fait que nos détracteurs sont les mêmes.

Permettez-moi de saluer le travail que nous accomplissons avec l'administration, et plus particulièrement les services de la D.D.T, qui tous les jours, à nos côtés, interviennent avec la plus grande diligence pour dénouer des situations difficiles.

Je me félicite aussi des relations de confiance que nous entretenons avec la Préfecture, la DDETSPP et les autres services de l'état.

Permettez-moi également de saluer le travail des administrateurs de la Fédération !

Je veux aussi vous remercier, vous tous, responsables d'associations pour votre implication quotidienne à mes côtés et plus particulièrement les membres de l'ACCA de MONTBETON qui aujourd'hui ont été mis à contribution pour aménager les lieux.

Je veux également remercier chaleureusement tous les responsables territoriaux qui participent aux actions menées par la Fédération ou les associations spécialisées qui organisent des manifestations cynégétiques qui sont une vitrine pour notre passion.

Enfin, comment ne pas féliciter les salariés de notre Fédération ?

Je vous propose donc de les applaudir, c'est un premier début de récompense.

Merci pour eux.

Mes amis, vous qui représentez la chasse Tarn et Garonnaise, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison départementale.

Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée !

Devenir des ambassadeurs de notre passion, des militants de notre cause dans chaque parcelle de notre belle France, n'est aujourd'hui plus une option, mais une obligation.

Avec toute la motivation qui est la mienne, avec notre équipe et avec votre soutien, je continuerai à œuvrer pour faire de notre Fédération une structure forte, respectée et une entité incontournable dans ce département !

Je vous remercie de votre attention.

Vive la chasse, vive l'agriculture, vive la ruralité !

### Intervenants extérieurs

- Je donne la parole à : M. Jean-Pierre SANSON, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie.
- Je donne la parole à : M. Jean-Philippe VIGUIE Président de la Chambre d'Agriculture.
- Je donne la parole aux parlementaires :
  - Monsieur François BONHOMME
  - Monsieur Pierre-Antoine LEVI
  - Madame Marine HAMELET
  - Monsieur Pierre-Henri CARBONNEL
  - Monsieur Jean-Claude BERTELLI
  - Monsieur Patrice GARRIGUES
- Je donne la parole à M. Le Préfet de Tarn et Garonne pour clôturer les débats.

J'appelle sur l'estrade, le Président de l'AICA SAINT HUBERT, Monsieur Hervé SAINT ROMAS, afin que Monsieur Patrice GARRIGUES et Monsieur Max ALLIES lui remettent au nom du Conseil Régional d'Occitanie le Trophée de la chasse durable 2025. Remise du chèque de 2 000 €.

## Remise des diplômes :

J'appelle :

Pour l'ACCA de Saint-Porquier :

- Monsieur ANDRAL Benoit.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Thierry CABANES lève la séance à 12h30.

Le président  
Thierry CABANES



Le Secrétaire,  
Mathieu LAMARCA

